

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Article 1 : Dispositions générales

Les présentes conditions générales concernent les événements organisés par KOFFI AYA désignée par K'EVENTS, et ont pour but de définir les relations contractuelles entre K'Events (KOFFI AYA) et les participants.

Article 2 : Objet

Les conditions générales décrites ont pour objet de définir les droits et obligations entre :

K'EVENTS, l'Organisateur

Le participant, toute personne physique ou morale participant à un événement, soit par réservation gratuite ou payante, en vue de participer à l'évènement tel qu'il soit.

Article 3 : Billetterie & réservation

La réservation pour obtenir des billets ou une place peut se faire en ligne directement sur le site de K'Events, <https://www.kevents.fr/>, ou sur des plateformes de billetterie sélectionnées pour l'évènement.

Lorsque, la réservation se fait directement sur le site internet de K'Events, un lien de paiement est envoyé par mail. La réservation est confirmée après réception du paiement. Un mail de confirmation de paiement est également envoyé.

Les réservations via les plateformes de billetterie se font en ligne selon les conditions décrites par chaque plateforme.

En ce qui concerne les personnes morales, la réservation se fait peut se faire en ligne directement dans les mêmes conditions qu'une personne physique.

Ou l'entité morale, peut demander un devis. Dans ce cas la réservation est faite, lorsque le devis est validé. Le règlement se fait selon les accords convenus sur le devis.

Article 4 : Obligations de l'agence

K'EVENTS s'engage à réaliser les différentes prestations définies dans l'annonce de l'évènement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Article 5 : Prix

Le prix fixé dépend de l'évènement et est indiqué soit sur l'annonce, dans le descriptif, ou selon le cas, sur le devis à valider.

K'Events bénéficiant pour l'instant de l'exonération de TVA, selon l'article 283-2 du Code général des impôts. La TVA n'est pas en sus.

Article 6 : Modification de la part d'K'EVENTS

K'EVENTS met tout en œuvre pour que l'évènement se déroule au mieux. Cependant, elle ne peut pas être tenue responsable des causes de force majeure, du fait de tiers et des cas fortuits.

Chaque participant est informé par mail de tout changement, modification ou annulation de l'évènement au plus tard, 7 jours avant la date de l'évènement. Un remboursement sans indemnité peut se faire dans ce cas, par demande, par courrier à l'adresse 3 allée de champagne 94470 Boissy Saint Léger, ou par mail à ayakoffi@kevents.fr.

Le participant recevra le remboursement immédiat de toutes les sommes versées par virement bancaire.

K'EVENTS ne saurait être confondue avec ses prestataires. Ceux-ci qui conservent à l'égard de tout Participant leurs propres conditions générales ainsi que les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

K'EVENTS ne pourra de ce fait être tenu responsable des défaillances de ses prestataires qui annuleraient ou modifieraient une prestation pour des raisons techniques.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Article 7 : Cas d'annulation

Annulation par le participant

En cas d'annulation de la réservation ou de non-participation à l'évènement, K'EVENTS conservera les sommes versées quel que soit le motif de cette annulation.

Annulation par K'EVENTS

Dans le cas où, pour une raison justifiée et indépendante de sa volonté, autre qu'un cas de force majeure, K'EVENTS se trouverait dans l'impossibilité d'organiser l'évènement tel que prévue, sa responsabilité serait strictement limitée au remboursement des sommes versées par le participant.

Article 8 : Responsabilité du participant

Le participant devra indemniser K'EVENTS pour tout dommage causés pendant l'évènement.

K'EVENTS décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature que ce soit (vols, dégradations...) affectant les biens de toute nature (effets personnels, matériels...) apportés par le participant ou appartenant aux participants, quel que soit l'endroit où les biens sont entreposés (parking, ...).

Article 9 : Assurance

Dans le cadre de son activité, K'EVENTS souscrit à une assurance Responsabilité Civile professionnelle couvrant les incidents éventuels dont K'EVENTS serait directement responsable (matériel ou personnel mis en cause).

Le Participant est libre de souscrire auprès de la compagnie de son choix à une assurance complémentaire (assistance, prévoyance, annulation ...) pour couvrir tout incident éventuel.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Article 10 : Cas de force majeure

K'EVENTS ne sera pas tenu responsable en cas de non observation des présentes conditions générales dans la mesure où le non-respect de ces conditions serait dû à une cause de force majeure, notamment mais sans limitation, un incendie, une tempête, une explosion, une inondation ou catastrophe naturelle, une décision gouvernementale, une pénurie de biens, une grève, l'interruption des transports, un accident ou incident routier, ferroviaire, aérien ou maritime, ou de mauvaises conditions atmosphériques en ce qui concerne les manifestations extérieures ainsi que les avaries, les défaillances ou les retards d'un ou plusieurs prestataires, le blocage des télécommunications, le blocage d'Internet, etc...

Dans ces cas de figure, le participant reste redevable du règlement total de la prestation. Néanmoins, le participant est libre de souscrire avant l'événement auprès de la compagnie d'assurance de son choix à une assurance « annulation d'opération » garantissant les pertes pécuniaires et/ou les frais supplémentaires restants à charge de l'assuré, par suite d'un des événements évoqués dans cet article.

Article 11 : Confidentialité

K'EVENTS s'engage à ne pas vendre, partager ni divulguer les données personnelles nominatives de chaque participant à des tiers en dehors de son propre usage. Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de K'EVENTS et ne seront partagées d'aucune manière à des tiers extérieurs à l'entreprise. Cependant, ces données peuvent être occasionnellement transmises à des tiers agissant pour le compte de l'agence ou en relation avec l'activité de l'agence dans le cadre de l'utilisation pour laquelle elles avaient été recueillies à l'origine. Le participant dispose du droit d'accès et de mise à jour de ses données personnelles nominatives ainsi que du droit de demander leur suppression.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

L'accès du participant à ses informations personnelles, ainsi que leur rectification ou effacement, peut se faire en nous contactant :

Par courrier à l'adresse :

K'EVENTS

3 allée de champagne

94470 Boissy Saint Léger

Par e-mail

ayakoffi@kevents.fr

Par téléphone

+33 6 04 51 54 55

Article 12 : Politique d'utilisation des données privées et droit à l'image

Récolte des données personnelles

« Conformément aux règles de l'UE en matière de protection des données, les données personnelles ne peuvent être traitées que dans certaines situations et sous certaines conditions, par exemple :

Si vous donnez votre consentement (vous devez être informé/e que vos données sont recueillies) ;

Si le traitement des données est nécessaire en vue d'un contrat ou d'une demande d'emploi ou de prêt ; » (source)

La récolte de données personnelles par K'EVENTS est effectuée lorsque :

Le contact réserve pour participer à un évènement, soit sur le site internet de K'Events, soit sur une des plateformes de billetterie utilisée, ou par téléphone.

Le Participant remplit lui-même le formulaire de contact présent sur le site web, ou la plateforme.

Le droit d'accès, à l'oubli et de correction

Comme précisé ci-dessus des présentes conditions générales, le Participant peut exercer son droit d'accès ou de correction en contactant directement K'EVENTS. Le Participant a le droit de demander à K'EVENTS de consulter, corriger, supprimer ou bloquer les données le concernant.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Le droit à l'image

A titre de références et d'actions publicitaires, K'EVENTS est autorisée à reproduire ou diffuser tout ou partie de données de l'évènement sur son site internet ou sur tout autre support de communication dont elle pourrait faire usage (Facebook, Instagram, Twitter, Pinterest, YouTube...) ; en ce qui concerne les entreprises, la dénomination sociale, ou le nom de la marque, le logo ou de la marque, les reportages photographiques et vidéos, les témoignages écrits ou audio.

K'EVENTS est donc autorisée par le participant, sans contrepartie financière ou pécuniaire de quelque nature que ce soit, à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image de la évènement en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment , sur tous les services audiovisuels et tous les services en ligne sur tous les réseaux ; à diffuser son image avec le logo de K'EVENTS .

En conséquence, le participant garantit K'EVENTS contre tout recours et/ou action que pourrait former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de « l'image de l'évènement » qui serait susceptible de s'opposer à leur diffusion.

Le Participant déclare avoir recueilli les autorisations expresses des tiers figurant dans les données de l'évènement, notamment celles des parents ou tuteurs pour les mineurs, et dégager ainsi K'EVENTS de tout recours de tiers à son encontre visant à interdire la publication de données de l'évènement ou à demander des dommages et intérêts.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Si des participants à l'événement ne souhaitent pas apparaître sur les photos prises par K'EVENTS, ils doivent impérativement le signaler à K'EVENTS le jour de l'évènement.

Sans signalement de leur part, les participants donnent implicitement leur accord pour la prise de photos et leur utilisation par K'EVENTS.

Par ailleurs, dans le cadre de l'utilisation et de la diffusion par le Participant de photos, vidéos, extraits écrits ou audio issus du dîner spectacle organisé par K'EVENTS, le Participant s'engage à indiquer systématiquement la mention « **Organisation : K'EVENTS** ».

Article 13 : Litiges et juridiction

En l'absence de solution amiable, tout litige aux présentes conditions sera soumis au tribunal Administratif de Créteil seul compétent.

Fait le 23/01/2024, à Boissy Saint Léger